

Décision

Générale

colonial

Décision n° 31-476-1936 Commissions,

n° 31-476-1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 476 du 30/07/1936

Date de publication
17 juillet 1936

Date du numéro
30 juillet 1936

TEXTE INTÉGRAL

la composition de la commission de la propriété foncière pour l'année 1936, est fixée de la façon suivante : Président : M. le Commandant de cercle ; Membres : M. le Chef du service des travaux publics ; M. le Conservateur de la propriété foncière ; M. Marill, Kalos (N.-D.), Salem Mooti, membres de la Chambre de commerce : M. Martin, entrepreneur des travaux publics ; Secrétaire M, Collaro, agent auxiliaire.